



FORMATIONS COURTES

PERFECTIONNEMENT

Ref. : 4800319

Durée :
2 jours - 14 heures

Tarif :
Salarié - Entreprise : 1440
€ HT

JOURNALISTE : COUVRIR UN PROCÈS

Journalisme : comment réaliser des comptes rendus de Justice en respectant la loi sur la presse ?

Couvrir un procès, lorsqu'on est journaliste, implique un certain degré de connaissance des affaires judiciaires, une capacité à identifier les parties prenantes, à connaître leur rôle, savoir aussi à qui parler et comment s'adresser à ces personnes en plus d'avoir une connaissance plus globale de la procédure et des différentes institutions qui rendent la justice en France. C'est tout cela que cette formation s'engage à vous apporter grâce à la pédagogie et à l'expertise d'un journaliste spécialisé sur ces questions qui vous accompagnera tout au long de la formation.

OBJECTIFS

- Identifier les différentes étapes clés d'un procès.
- Connaître les acteurs d'un procès, leurs fonctions.
- Connaître les informations que le journaliste peut obtenir selon les étapes de la procédure.

EVALUATION

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

POUR QUI ?

Journalistes tous médias.

PRÉREQUIS

Avoir préalablement suivi la formation "Couvrir les faits divers" ou avoir déjà couvert des faits divers au sein d'une rédaction.

COMPÉTENCES ACQUISES

Suivre les étapes d'une affaire judiciaire et couvrir un procès.

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

- E-quiz amont
- Présentiel
- E-quiz aval

PROGRAMME

Journaliste : couvrir un procès

Identifier les étapes clés de la procédure

- Connaître les règles de procédure.
- Maîtriser le lexique juridique.

Connaître les acteurs de la procédure

- Le Parquet : déclenchement de l'action publique, opportunité des poursuites.
- Le juge d'instruction : désignation, commissions rogatoires, auditions, mise en examen.
- Les juridictions de jugement.
- Les auxiliaires de justice.
- La victime, habituellement partie civile.
- Le témoin, le mis en examen, le condamné.

Les informations à solliciter selon les stades de la procédure

- Publier sans enfreindre la loi sur la presse.
- Protéger ses sources.
- Que peut-on écrire à propos d'une affaire en cours ?

Connaître les limites au principe de la publicité des débats

- Dans quel cas le huis clos est-il prononcé ?





- Règles particulières aux procès de mineurs et de mœurs.
- Le retour sur les anciennes affaires : émergence d'un droit à l'oubli.

Mise en situation réelle

- Suivi d'un procès en correctionnelle au Palais de justice de Paris, accompagné par le formateur.
- Rédaction, correction, échanges.

INTERVENANTS

Formation animée par un journaliste fait diversier, couvrant régulièrement les procès.

MOYENS HUMAINS, TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Pour les sessions en distanciel, notre Direction Innovation a modélisé une **matrice pédagogique** adaptée pour permettre **un apprentissage et un ancrage mémoriel optimisés**.

Cette matrice prévoit une alternance de **temps de connexion en groupe** et de **séquences de déconnexion** pour des travaux de mise en pratique individuels.

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur [votre espace apprenant](#).

Retrouvez également des ressources complémentaires ainsi que les quiz amont/aval sur notre [plateforme](#) dédiée.

